

# L'écho des criques SPECIAL SPR

La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie

## **EDITO:** protection du patrimoine

Chers adhérents,

Sans doute avez-vous remarqué l'ouverture d'une **enquête publique** de la Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire en mairie de Pornic et mairie annexe de Ste-Marie sur mer sur le projet de classement de parcelles (106 hectares quand même !) du SPR : Site Patrimonial Remarquable de notre cité.

Cette enquête est consultable jusqu'au 23 juin 2023 à 17 heures dans les deux mairies.

Deux versions : une papier et une numérique avec le rapport de 174 pages, les cartes et les arrêtés préparatoires avec les avis des services de l'Etat, tous très favorables à ce projet entamé en 1994, abandonné au diagnostic et repris très complètement par la municipalité actuelle.

Le travail réalisé est fort intéressant à lire, même pour les habitants hors périmètre.

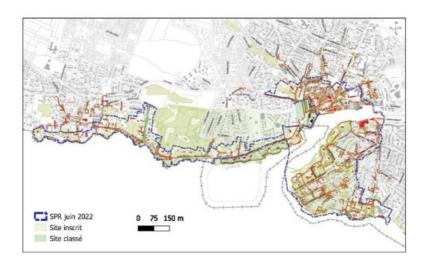
Pour le secteur de Ste-Marie, le SPR part de la Noéveillard jusqu'à la plage des Sablons, au niveau des premières constructions côtières, en intégrant le secteur des cèdres bleus, les Grandes Vallées, puis les deux côtés de la corniche vers la Noé.

Nous éditons ce mot rapide pour vous inviter à **consulter les documents**, tous les jours d'ouverture des mairies, jusqu'au 23 juin, et **à apporter vos remarques** à l'enquête : **c'est maintenant !** 

L'ASM a d'ores et déjà sollicité de pouvoir participer à la Commission consultative locale du SPR, qui aura la charge du suivi de ce projet.

Jean-Marc Hainigue

#### Ensemble du site concerné



# **Partie concernant Ste MArie**



### Liens utiles:

Pour davantage d'informations sur ce projet, voici quelques liens vers les documents officiels : n'hésitez pas à prendre le temps de les regarder car, inclus ou non dans le périmètre, nous sommes tous concernés.

liste des documents officiels

Intégralité de l'étude préalable

Pour apporter votre contribution :

Vie de l'Association : rappels



1 - Nos CONVIVIALES le 8 juillet, 18 h

Nous vous attendons nombreux pour un pot amical d'échanges et de convivialité

le 8 juillet en fin d'après-midi, au-dessus de la plage des Sablons,

peu de temps après l'inauguration de notre nouvelle Corniche! Faites vivre

votre Associatio, invitez d'éventuels nouveaux adhérents!

#### 2 - L'Assemblée Générale : le 12 août, 17 h 30, au Val St Martin

Là, vous avez un peu de temps pour caler votre agenda ; en effet, la date est fixée au 12 août 2023, nous aurons l'occasion de vous en reparler, et de vous préciser l'ordre du jour. Naturellement, cette AG sera suivie d'un pot, généralement fort apprécié...!!

Lors de cette Assemblée générale, deux membres du Consei d'Administration seront rééligibles.

Si vous vous sentez volontaires pour participer aux 6 réunions annuelles, et aux réunions publiques locales, vous impliquer dans la vie locale, faites-le nous savoir et dites-nous vos motivations, en cliquant ici : <a href="https://asm44.org/index.php/contact/">https://asm44.org/index.php/contact/</a>

PS: Merci à ceux d'entre vous qui avez répondu à la relance faite (via le mail asm44pdr@outlook.fr) aux très nombreux membres de l'ASM qui n'ont pas encore réglé la cotisation (13 euros) de 2023. Vous pouvez encore le faire via le site ASM44.org.: <a href="https://asm44.org/index.php/cotisation-asm-2021/">https://asm44.org/index.php/cotisation-asm-2021/</a> ou par virement : **FR76 1470 6000 2473 9664 7123 641.**Merci !

# Espace de jeux sur Ste Marie



L'été arrive, et avec lui nos bien délicieux bambins, qu'il faudra bien occuper : voici une piste, l'aire de jeux : pardon, le *citypark*, dénomination officielle (pourquoi s'obstiner à torpiller nous-mêmes notre propre langue, autant patrimoniale que les cyprès Lambert et les fontaines, non ?... désolé pour ce mot d'humeur -assumé- de votre serviteur !), ladite aire de jeux est située près des espaces sportifs de Sainte Marie. Ca manquait en effet un peu ...

Jean-Marc Hainigue et votre Conseil d'administration

© 2023 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

Se désinscrire

